

Pro-XY n'est PAS un service d'aide et de soins à domicile MAIS un acteur du réseau de solidarité vaudois en complémentarité avec les structures professionnelles existantes.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2010, le Gros-de-Vaud possède son antenne régionale couvrant le district et même au-delà.

Tous les âges peuvent générer des crises à durée variable et mener à moyen ou long terme à l'épuisement moral et physique. Que vous soyez, jeune parent, conjoint, ami ou simple voisin d'une personne en situation de maladie, handicap, perte d'autonomie, c'est à ce moment-là que les équipiers/ères de la fondation Pro-XY vous offrent de prendre le relais et vous fournissent le « coup de pouce » nécessaire pour surmonter cette difficulté.

L'antenne du Gros-de-Vaud compte une douzaine de personnes prêtes à consacrer le temps nécessaire pour que vous puissiez vous ressourcer un peu, en assurant une présence auprès de votre conjoint, parent, enfant ou ami à son domicile, un temps d'écoute, renforcer un sentiment de sécurité, l'accompagner pour une ballade lui préparer un repas, faire la lecture ou simplement échanger. Une belle opportunité de donner du sens à sa vie en recevant de l'autre et en partageant son temps.

Nos accompagnants sont bien encadrés et formés par des professionnels chevronnés qui ont à cœur que chacun puisse trouver son équilibre tant chez celui qui aide que celui qui est aidé.

#### Le saviez-vous ?

Pro-XY est une Fondation à but non lucratif, indépendante et privée, inscrite au Registre du Commerce, avec siège à Lausanne.

Le coût réel d'une heure de présence est évalué à 50.- (frais de déplacement, suivi de la situation, formation continue) nos bénéficiaires contribuent aux coûts à raison de 20.- / heure Si ils ne peuvent pas supporter ce montant, nous sollicitons notre fonds de solidarité.

C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Contribuez à l'avenir de Pro XY dans notre région, en faisant un don.

Qu'ils soient uniques ou réguliers, vos versements sont déductibles fiscalement car la Fondation est reconnue d'utilité publique.

Au CCP 12-641126-3 mention Pro-XY antenne du Gros-de-Vaud

Vous avez vous aussi envie de mettre un article dans l'Argan ou passer dans la rubrique "Du côté de chez nous" ou encore insérer une photo, etc ...

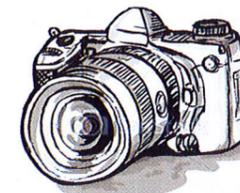
N'hésitez pas à nous contacter: [argan@bournens.ch](mailto:argan@bournens.ch) ou 079/541 27 48



**Concours** de la plus belle photo qui représentera le mieux notre Commune.

Pour celles et ceux qui sont déçus d'avoir oublié le délai pour remettre leur plus belle photo peuvent encore le faire par mail à [argan@bournens.ch](mailto:argan@bournens.ch) jusqu'au **20 décembre**.

A vos objectifs et rendez-vous l'année prochaine pour découvrir vos talents de photographe.



Le Conseil Général du **13 décembre à 20h** a un ordre du jour chargé mais intéressant et important pour tous les citoyens. Les points suivants y seront traités:

- Préavis municipal concernant des modifications des règlements sur les taxes pour l'eau potable et le traitement des eaux usées.
- Préavis municipal sur la gestion des déchets et l'introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets.
- Budget 2013.



On peine à le croire mais c'est déjà bientôt

Venez nombreux le **jeudi 20 décembre** dès 19h00 **NOËL** au Battoir. Comme de coutume la fête se terminera par une petite collation apportée par les participants (boissons offertes par la Commune).



La mise en place de la salle est prévue dès 14h, le rangement dès 20h15.

Merci d'avance à celles et ceux qui auront un moment à y consacrer.





## LA 2<sup>ème</sup> FÊTE DU COING

Par chez nous la courge, la châtaigne, la pomme ont leur fête. Et le coing alors ?

Ce vieux fruit, un peu oublié, a dû attendre que Andrea Zaugg, Françoise Oulevey, Sylviane Weber et Véréne Volkart le sortent de son coin et le mettent à l'honneur les 3 et 4 novembre derniers.

**Déchetterie du Carroz**  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 13h30 à 17h00

**Mercredi**  
de 13h30 à 18h30

**Samedi**  
de 9h00 à 12h00  
de 13h30 à 16h00

**021/731 50 54**

**Numéros d'urgence**

117 - Police  
118 - Sapeurs-pompiers  
144 - Ambulances  
145 - Intoxications  
1414 - REGA

**Administrat**

Secrétariat  
Mardi 8h30 à 9h30

Contrôle des habitants  
Mardi 17h30 à 18h30

Adresse postale  
Route de la Plantaz 12  
021/731 13 88  
administration@bournens.ch

Les trois moments de cette 2e édition se déroulaient dans une salle du Battoir magnifiquement décorée. La dizaine d'exposants du marché du samedi avaient intégré du coing dans un de leurs produits : moutarde, vinaigre, confiture, chocolat, crêpe, pâtisserie, ... savon, célébraient à leur façon l'âpreté ou la douceur du cydonia.

Le menu du samedi soir interprétait évidemment le fruit du jour à travers un musical menu allant du rondo de velouté de coing à la farandole de desserts, en passant par la sonate de foie gras en papillote et le concerto pour médaillon de chevreuil.

Pour le plaisir de leurs oreilles, les convives savourèrent jusqu'à fort tard le répertoire varié du Choeur Aquarelle de La Sarraz.

Le dimanche matin, comme l'année passée, le brunch et sa ribambelle de recettes («cognassières») faisaient Battoir comble.

«Les quatre copines du coin» qui s'entendent comme les cinq doigts de la main, les ont mises à la pâte (de coing !) leurs mains, pour organiser ce weekend festif. Epaulées par leurs familles et amis, elles ont démontré avec brio aux participants conquis que le coing vaut bien une fête !

C'est tellement vrai que la 3e édition est programmée pour 2013. On s'en réjouit !

NB Le coing est fêté à Cotignac dans le Var, depuis une dizaine d'années. JZ

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance d' **AMÉLIE EVE** venue au monde le 15 septembre 2012 !

Félicitations aux parents  
Isabelle Jaton et Alain Zufferey

**easyDeutsch**

APPUI SCOLAIRE POUR L'ALLEMAND

Rafraîchissement des connaissances, cours pour tout âge, dès 9 ans.

Prix et horaire: à discuter.

Brigitte Jaccard, 35 ans d'enseignement dans les classes vaudoises de la 5ème à la 9ème.

Tél. 021/732 11 41

**Chantée de Noël**

Venez écouter les élèves de Bournens le **21 décembre** à **13h** dans la cour de l'école ...

Le 10 novembre dans la soirée, mes enfants qui rentraient du bas de village avec des amis me disent: "Maman, maman, y a un gros jet d'eau au milieu de la route avec plein de pompiers !" Mais que s'est-t-il donc passé ? Sylvie Guignet pose la question à Claude Bocion, pompier.

CB : Avec les grosses pluies, le ruisseau, appelé le Flon, est sorti de son lit (fond de la rivière) et a repris son cours naturel.

SG : Et où passe son cours naturel ?

CB : Dans le jardin de la Forge et sur la descente de la Route de la Plantaz dite la Bertolle.

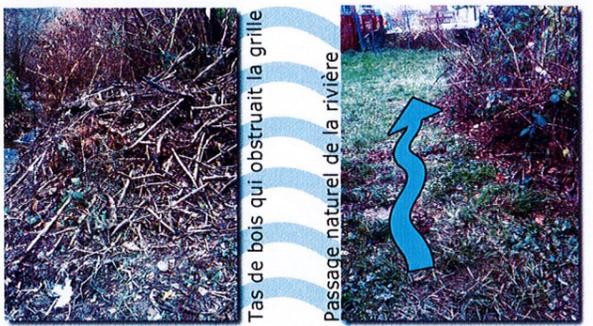
SG : Et qu'avez-vous fait pour remédier à la situation ?

CB : Nous avons dégagé la grille obstruée par du bois (voir photo) et la rivière a pu reprendre le collecteur qui l'emmène en Valavan.

SG : Combien de pompiers ont-ils été dépêchés sur place ?

CB : Une dizaine de pompiers du SDIS du Flon + un renfort du SDIS Venoge.

Les pompiers sont restés jusqu'à 1h00 du matin et remercient chaleureusement les tenanciers du café-restaurant qui les ont accueillis pour se réchauffer.



## Informations de la Municipalité

### Projet de décharge bioactive\* contrôlée à Bournens

Le 3 octobre, le SESA ( Service des Eaux, Sols et Assainissement) nous annonce que notre commune fait partie des sites retenus pour l'installation d'une **décharge bioactive** et que des forages vont être effectués sur le territoire communal.

Le 22 octobre, nous informons les propriétaires concernés.

Le 25 octobre, nous informons les membres du Conseil Général qui, à l'unanimité, demandent une séance d'informations du SESA à toute la population avant que les forages soient entrepris sur le territoire communal.

Le 6 novembre, nous informons le SESA de la demande du Conseil et convenons de la date du **10 janvier 2013 à 20 h** pour l'organisation de la séance d'informations.

Le 22 janvier, nous organiserons une séance d'informations avec les communes voisines ainsi que Penthalaz et Bussigny (concernées par leurs réservoirs d'eau).

**\*Décharges bioactives contrôlées**  
Les décharges bioactives sont créées sur des sites géologiques stables et étanches. Elles sont principalement destinées à accueillir des mâchefers (résidus) de l'incinération des déchets urbains. Après mise en place d'étanchéités supplémentaires, de systèmes de drainage et de récupération des jus et des gaz, elles sont mises en exploitation avec un haut degré de sécurité environnementale (www.vd.ch)